Plainte de Louis Aliot contre Josie Boucher

Nous exigeons la levée immédiate de toute poursuite !

Après en avoir reçu l'autorisation du conseil municipal de Perpignan (délibération du 24 mars 2022), une plainte pour *« injure envers un corps constitué »* a été déposée par le maire RN Louis Aliot à l'encontre de Josie Boucher. Celle-ci est une militante associative, syndicale et politique bien connue pour ses engagements antiracistes et anticolonialistes. A l'occasion d'un rassemblement en soutien aux réfugiés ukrainiens, elle aurait - selon les propos cités par le quotidien *L'Indépendant* (5 et 6 mars) - *« injurié la commune de Perpignan, prise en la personne de son maire exercice Louis Aliot, en l'espèce en tenant les propos suivants 'les réfugiés ukrainiens n'ont pas grand-chose à attendre des fascistes' »*. Josie a été informée de sa mise en examen par la vice-présidente chargée de l'instruction au tribunal judiciaire de Perpignan.

Nous sommes et serons à ses côtés en défense de la liberté d'expression. En manifestant notre soutien à Josie, nous tenons aussi à dénoncer une tentative d'intimidation – qui nous concerne toutes et tous – de la part du maire de Perpignan qui exprime là sa volonté de faire taire toute opposition. Nous dénonçons une grave atteinte au droit démocratique de chacune et chacun à s'exprimer et notamment à qualifier politiquement comme il/elle l'entend le courant politique dont Louis Aliot est un des principaux porte-parole.

Nous exigeons la levée immédiate de toute poursuite à l'égard de Josie !

Pour contacter/rejoindre le comité de soutien : comitesoutienjosie@gmail.com

Prénom/Nom	***Adresse Mail***	***N° Téléphone***

		TSVP .../...
Prénom/Nom	***Adresse Mail***	***N° Téléphone***